

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 16 avril 2018, à compter de 16 h 30, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Pauline Lauzon, conseillère
Diane Sirard , conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Hélène Lévesque , conseillère
Michel Venne, conseiller
Yvon Forget, conseiller
et
Normand Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

2018-04-119 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption du règlement numéro 146
4. Adoption du règlement numéro 147
5. Adoption du règlement numéro 148
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2018-04-120 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 146

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement numéro 146 relatif à la taxation des travaux d'entretien, de nettoyage, d'aménagement du cours d'eau Bissonnette de la Municipalité de Ferme-Neuve soit adopté.

ADOPTÉE

2018-04-121 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 147

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement numéro 147 relatif à la taxation des travaux d'entretien, de nettoyage, d'aménagement du cours d'eau Morin de la Municipalité de Ferme-Neuve soit adopté.

ADOPTÉE

2018-04-122 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 148

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement numéro 148 autorisant le financement pour les travaux de la montée Leblanc, Baskatong et Gravel au montant de 550 000 \$ de la Municipalité de Ferme-Neuve soit adopté.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, le Maire déclare la levée de l'assemblée extraordinaire du 16 avril 2018 à 16 h 45.

GILBERT PILOTE,
Maire

NORMAND BÉLANGER,
Directeur général et secrétaire-
trésorier